



Société d'Horticulture d'Orléans et du Loiret

Créée en 1830, déclarée en 1839, reconnue d'utilité publique le 6 juin 1885

84 rue du Beuvron
45160 OLIVET
02 38 62 37 40
Contact : message@shol.org
www.shol.fr

Bulletin d'adhésion 2022

L'adhésion à la SHOL donne droit à :

- La revue « Jardins du Loiret »
- L'accès aux conférences organisées chaque année par la SHOL et les sections locales
- La participation (sous conditions) aux voyages et aux visites d'une journée
- La participation (sous conditions) à des ateliers
- L'accès à des conseils et à de la documentation
- Des réductions sur présentation de la carte d'adhérent à jour auprès de professionnels (pépiniéristes, horticulteurs, jardinerie...) et sur les entrées de certains parcs, jardins ou expositions.

Participer à la vie de l'association en adhérant à la section locale de votre choix, c'est aussi pouvoir profiter de toutes les activités proposées par les autres sections (sans supplément de prix). C'est rencontrer d'autres membres dans un domaine qui vous passionne...

La SHOL, c'est aussi...

...Le Comité Départemental

du Fleurissement...



Sections locales – Responsable de section – Téléphone - Mail

Bassin du Giennois	M. Benoit VILLAIN 372 route de Poilly 45500 ST MARTIN SUR OCRE	06 74 11 35 06	mariec.huart@free.fr
Baule	A déterminer		
Chécy-Combleux- Bou-Mardié- Donnery	Mme Françoise WEBER 67 rue de la Laurendière 45470 TRAINOU	06 19 11 66 09	sholchecy45@orange.fr
Cléry St André	M. Thierry TELLIER 4 rue de la Gare 45370 CLÉRY ST ANDRÉ	02 38 45 74 18	thierry.tellier096@orange.fr
Fleury les Aubrais- Chanteau-Semoy	M. Jean-Paul AMORY 13 rue Jean Cocteau 45400 FLEURY LES AUBRAIS	06 15 06 41 30	shol45400@aliceadsl.fr
Ligny le Ribault	Mme Françoise RAYNAUD 430 rue Gérard de Fontenay 45240 LIGNY LE RIBAUT	06 17 05 18 35	shlr45240@gmail.com
Meung sur Loire	M. Jacques PIERRE-FRANCOIS 10 rue du Champ d'Amour 45130 MEUNG SUR LOIRE	02 38 44 35 19	jacques.pierre-francois@wanadoo.fr
Olivet	M. Philippe PROUST 444 rue des Marronniers 45160 OLIVET	06 81 65 88 84	philippeproust@neuf.fr
St Denis en Val- St Jean le Blanc	M. Éric VINCEDEAU 8 allée du Parc 45650 ST JEAN LE BLANC	06 72 79 36 17	cateric45@hotmail.fr
St Jean de Braye	M. Daniel MERET 12 rue de la Fontaine 45800 ST JEAN DE BRAYE	06 86 58 29 76	meret.daniel@gmail.com
St Pryvé St Mesmin	M. Claude JEANDIDIER 6 allée de la Chesnaye 45750 ST PRYVE ST MESMIN	06 48 22 01 45	Jeandidier.claude@orange.fr

Sections thématiques

Amis des Parcs et Jardins	M. Claude JEANDIDIER	06 48 22 01 45	Jeandidier.claude@orange.fr
Bonsaïs	M. Alain PICARD	06 30 37 05 26	a.lpicard@numericable.fr

En consultant le site internet www.shol.fr, vous pourrez accéder à des informations : calendrier des activités de la SHOL et des sections, des reportages sur la vie de celles-ci.

Exemples d'activités proposées : art floral, séances de vannerie, cours de taille, bourse aux plantes, foire aux arbres, Jardin des Ecoliers, bourses d'échanges, sorties, expositions, conférences et bien d'autres choses encore...



Section de :

Demande d'adhésion 2022 (ou de renouvellement)

Collectivité/Association/Ecole :

Tél. :

E-mail :

Madame

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Année de première adhésion :

Tél. :

Mail :

Adresse :

Monsieur

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Année de première adhésion :

Tél. :

Mail :

Parmi les activités proposées, quelles sont celles qui vous intéressent particulièrement ?

Et en tant que bénévole, dans quel(s) domaine (s) pourriez-vous vous investir ?

Date :

Signature :

Conformément à la législation, les informations ci-dessus sont traitées informatiquement par la SHOL et ne peuvent être en aucun cas communiquées à des tiers.

TARIFS ANNUELS – ADHESION 2022

- Individuelle 27 €
- Couple 35 €
- Etudiant (- 25 ans) 13 €
- Personne en situation de handicap 13 €
- Enfant (-18 ans) 8 €
- Association/Ecole 34 €

- Commune -3.000 habitants 71 €
- Commune de 3.000 à 10.000 hab 92 €
- Commune de plus de 10.000 hab 123 €

Adhésion au siège qui est seul habilité à établir un mémoire valant facture pour les mairies.

A retourner accompagné de votre règlement au responsable de la section locale choisie

Renseignements au secrétariat de la SHOL 02 38 62 37 40 ou message@shol.org

La SHOL est une association habilitée à percevoir des dons ou legs.

